

Bienvenue aux



de



**Nous vous remercions de votre patience
Le webinaire débutera à 11 h 00**



Profitez-en pour tester le son de votre ordinateur



Votre micro est désactivé par défaut pendant toute la durée du webinaire.



Vous pourrez poster vos questions et commentaires via le Tchat de l'application.

Thématique du jour

Risque Infectieux





En partenariat avec



Qualité

M É D I C O - S O C I A L

Vendredi
09.12.2022

Thématique du jour

Risque Infectieux



Au programme !

- Le risque infectieux : de quoi parlons-nous ?
- Quel lien avec les attendus de la Haute Autorité de Santé ?
- Questions / réponses

**Vendredi
14 octobre
2022**

Le risque infectieux: De quoi parlons nous ?



Le risque infectieux: De quoi parlons nous ?



Le risque qu'un résident/une personne accompagnée soit infectée par un microorganisme



Le risque qu'un professionnel soit infecté par un microorganisme sur son lieu de travail

Le risque infectieux: De quoi parlons nous ?

Différents types de micro-organismes et parasites

Parasites



sarcopte



Punaise de lit



Poux

CHAMPIGNONS



CANDIDA



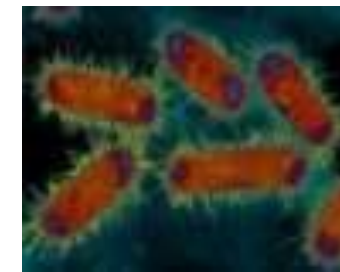
La Teigne

BACTERIES



STAPHILOCOQUE DORE

PSEUDOMONAS



E.COLI



CLOSTRIDIODES
DIFFICILE

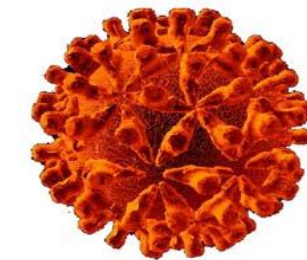
KLEBSIELLA



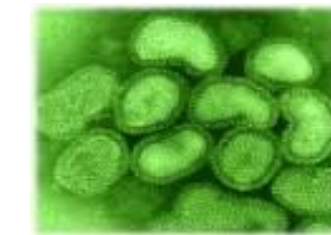
LEGIONELLA PNEUMOPHILA



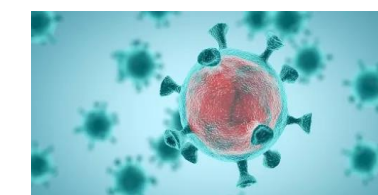
VIRUS



HEPATITE B

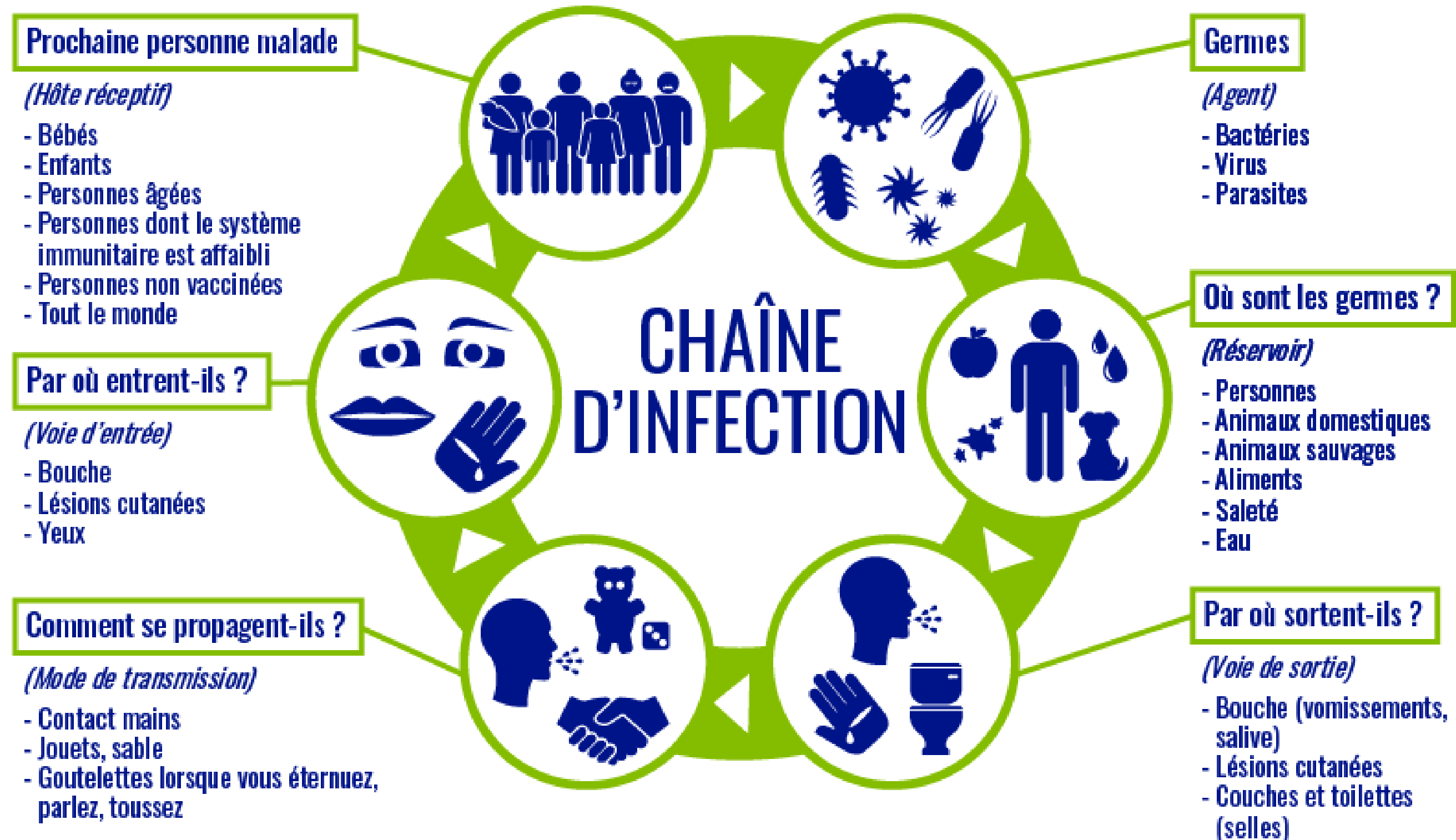


VIRUS DE LA
GRIPPE

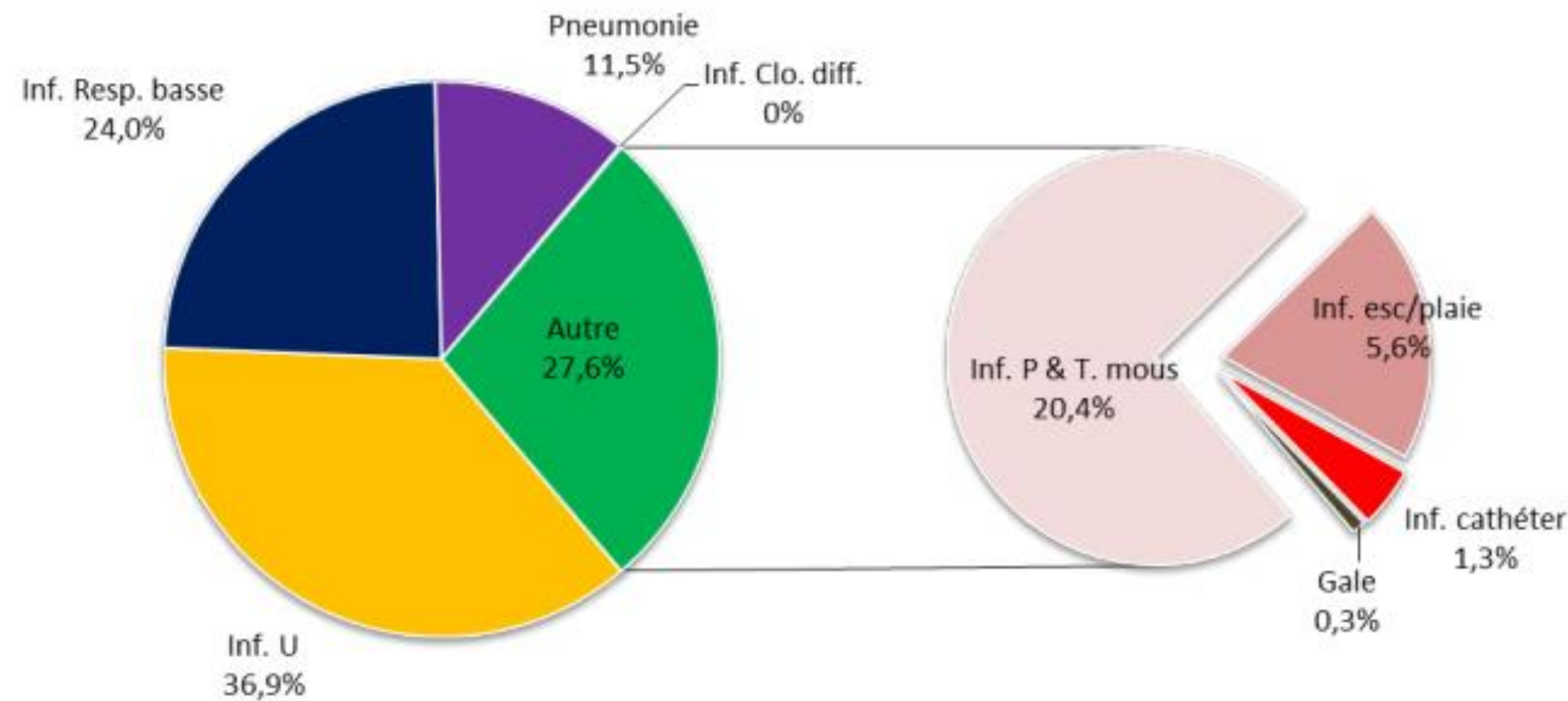


SARS CoV-2

Le risque infectieux: De quoi parlons nous ?



- Enquête de prévalence en 2016 : 28 277 résidents dans 719 EHPAD
 - 3 % de résidents avec au moins une infection :



INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

UN JOUR DONNÉ EN FRANCE :

1 patient hospitalisé / 20 présente au moins une infection nosocomiale⁵

3% des résidents en **EHPAD** présentent au moins une infection associée aux soins⁶

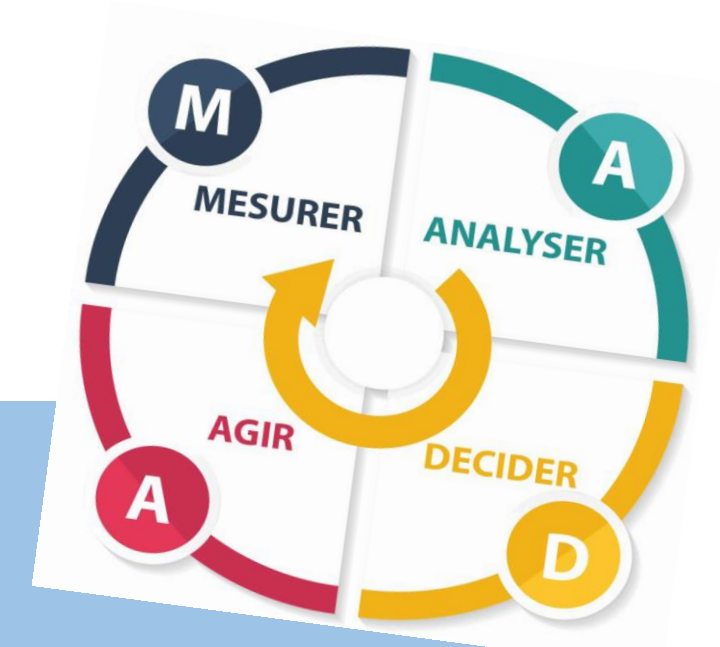


Les infections associées aux soins sont la **4^e** cause la plus fréquente de décès à l'hôpital²



- Étude 2014 en EHPAD : 71 AES au cours des 12 derniers mois sur 801 IDE

Le risque infectieux: De quoi parlons nous ?



Objectif : agir en amont pour prévenir la transmission des micro organismes et/ou maîtriser leur diffusion

- Périmètre d'action :

- Soins
- Gestion des excréta
- Circuit propre/sale (déchets, linge)
- Entretien de l'environnement
- Surveillance de l'environnement (air/eau)
- Activité et convivialité...



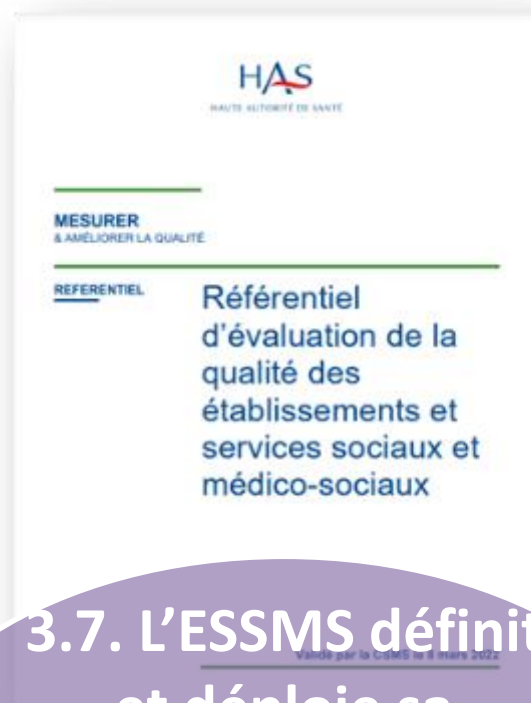
- Exemples d'actions:
 - Mise en place au quotidien des bonnes pratiques d'hygiène (Précautions standard) et renforcée par les précautions complémentaires (contact, air, gouttelettes, ..)
 - Surveillance du réseau d'eau pour prévenir le risque de légionnelles
 - Gestion d'une épidémie de SARS-CoV-2/ gastro entérite / gale
 - ...



Quel lien avec les attendus de la Haut Autorité de Santé ?

A thick, horizontal orange brushstroke underline is positioned below the text.

Les objectifs associés au sein du manuel HAS



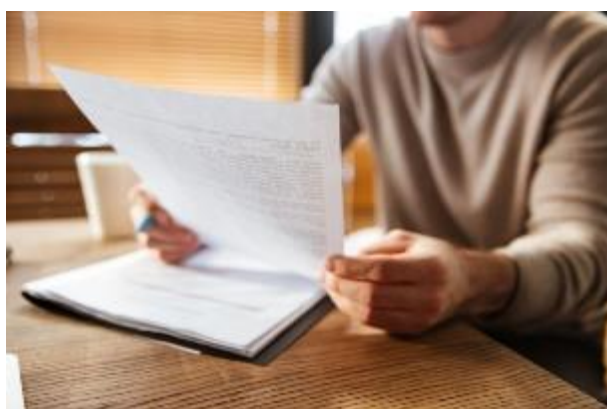
OBJECTIF 3.7.2 mettre en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque infectieux

OBJECTIF 3.7.1 définir une stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assurer de sa mise en œuvre

OBJECTIF 3.7.3 sensibiliser et/ou former régulièrement les professionnels à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux

LES MOYENS :

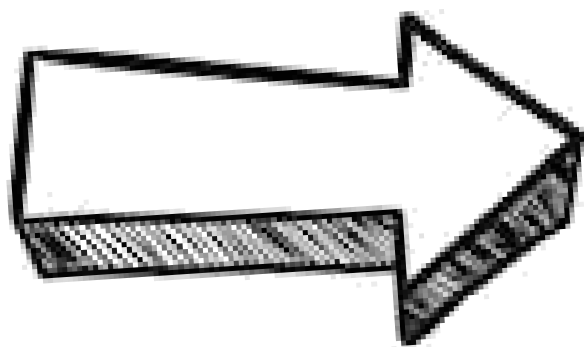
- ▶▶ Des entretiens avec :
 - ⊙ la personne accompagnée
 - ⊙ les membres du Conseil de la Vie Sociale
 - ⊙ les professionnels
 - ⊙ la gouvernance des ESSMS



- ▶▶ Une consultation documentaire

- ▶▶ Des observations sur le terrain





Thématique : Accompagnement à la santé

OBJECTIF 3.7 – L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.

CRITÈRE 3.7.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre.

Niveau d'exigence : **Standard** / Impératif

Champ d'application : **Tous ESSMS** / Social / Médico-social
Toutes structures / Établissement / Service
Tous publics / PA / PHA / PHE / PDS / AHI / PE-PJJ



Éléments d'évaluation

Entretien avec l'ESSMS

- L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.
- L'ESSMS communique sur les règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux.
- L'ESSMS évalue régulièrement le respect des règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux.
- L'ESSMS actualise sa stratégie autant que nécessaire.

Consultation documentaire

- Tous documents décrivant la stratégie de l'ESSMS en matière de prévention et de maîtrise du risque infectieux. Exemples : projet d'établissement/de service, description de l'organisation, des rôles et responsabilités.
- Tous éléments de communication sur les règles d'hygiène et de prévention (procédures/protocoles, conduite à tenir, plaquettes, affichage) dans chaque domaine concerné (hygiène des locaux, hygiène des mains, décontamination, linge, DASRI...)
- Système d'évaluation des pratiques, résultats et actions d'amélioration.
- Dates des dernières révisions de la politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux.

Références

HAS – Spécifiques

- RBPP Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages par les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), 2020.

Références légales et réglementaires

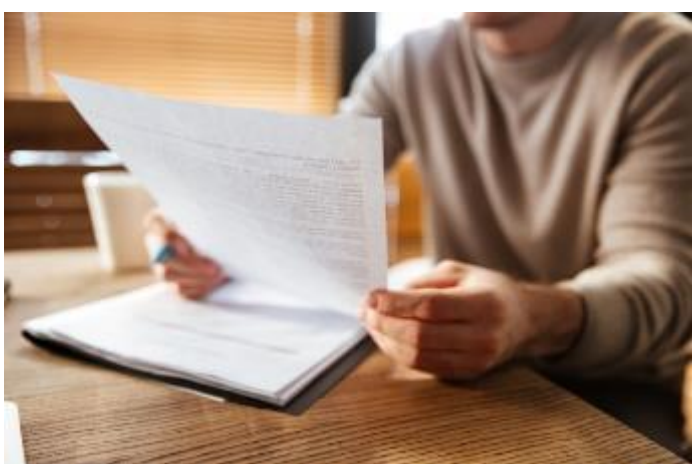
- Article D312-160 CASF
- Instruction n° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social 2016/2018
- Circulaire interministérielle DGCS/DGS n° 2012-118 du 15 mars 2012 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2013

Les éléments d'évaluation au sein du manuel HAS



▶▶ Des entretiens avec : les professionnels

- Les professionnels savent identifier les situations nécessitant une gestion spécifique du risque infectieux.
- Les professionnels mobilisent les moyens nécessaires mis à leur disposition
- Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux.



▶▶ Une consultation documentaire :

- Tous éléments mis à disposition des professionnels pour déclarer, analyser le risque infectieux. Exemples : plan bleu, DARI, fiche de signalement, d'alerte.
- Tous supports permettant d'apporter la preuve de la réalisation des sensibilisations/formations des professionnels à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux. Exemples : plan de formation, actions de sensibilisation, feuilles d'émargement, ressources pédagogiques, modalités d'accès ou supports spécifiques.

Les éléments d'évaluation au sein du manuel HAS

▶▶ Des entretiens avec : la gouvernance des ESSMS



- L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.
- L'ESSMS communique sur les règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux.
- L'ESSMS évalue régulièrement le respect des règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux.
- L'ESSMS actualise sa stratégie autant que nécessaire.

▶▶ Une consultation documentaire :

Tous documents décrivant la stratégie de l'ESSMS en matière de prévention et de maîtrise du risque infectieux. Exemples : projet d'établissement/de service, description de l'organisation, des rôles et responsabilités.

- Tous éléments de communication sur les règles d'hygiène et de prévention (procédures/protocoles, conduite à tenir, plaquettes, affichage) dans chaque domaine concerné (hygiène des locaux, hygiène des mains, décontamination, linge, DASRI...)
- Système d'évaluation des pratiques, résultats et actions d'amélioration.
- Dates des dernières révisions de la politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux



Les éléments d'évaluation au sein du manuel HAS

▶▶ Les observations sur le terrain :



- Toutes observations permettant de confirmer le respect des règles d'hygiène, de prévention et de gestion du risque infectieux, quelle que soit l'activité concernée. Exemples : hygiène des mains, locaux, DASRI, linge, alimentation

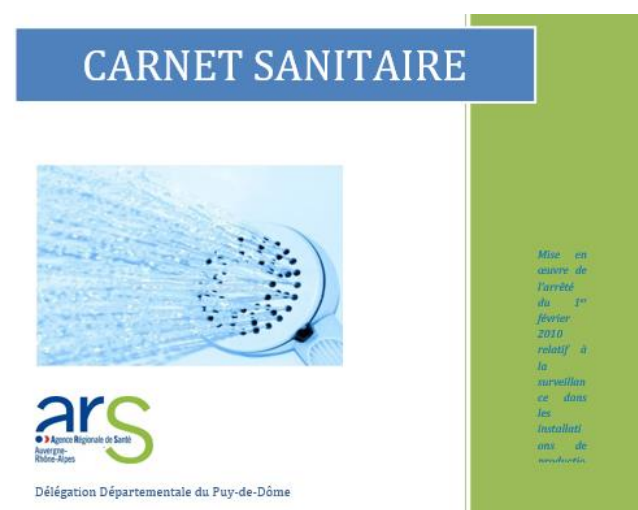


Les ressources disponibles pour avancer

A thick, horizontal orange brushstroke with a slightly irregular, hand-painted appearance, extending across the width of the page below the title.

- **Objectif 3.7.1** : L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre :
 - Projet d'établissement contenant :
 - L'identification au minima d'un **référent en hygiène**,
 - La mise à jour du **DARI/DAMRI 1 fois** par an avec le suivi d'un **plan d'action**,
 - Un **plan de formation** des professionnels comprenant le risque infectieux
 - La mise à jour **des protocoles** de soins en incluant les bonnes pratiques d'hygiène,
 - **Le suivi des indicateurs** (consommation de produits hydro-alcoolique, % de vaccination (résidents et professionnels), carnet sanitaire)
 - La **convention avec un organisme** ayant une expertise en hygiène
 - Une **communication** auprès des résidents et des usagers (conseil de vie social)

- **Objectif 3.7.1** : L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre :
 - **Moyen pour mettre en œuvre la stratégie d'établissement** :
 - **DARI/DAMRI** : accompagnement par l'organisme expert en hygiène (EMH)
 - **Protocoles** : fiches REPIAS (preventioninfection.fr)
 - **Formation des professionnels** : communication, ateliers, e-learning, présentiel,...
 - **Le suivi des indicateurs** : participation à conso PHA (REPIAS PRIMO), exemple carnet sanitaire (ARS ARA)



Exemple outils :

Site du REPIAS PRIMO : antibioresistance.fr

Evaluations des pratiques de prévention des infections en EMS **NEW**

- Hygiène des mains en ESMS
 - Autoévaluation Hygiène des mains en ESMS : document word à télécharger **NEW**
 - Autoévaluation Hygiène des mains en ESMS en ligne
 - Formulaire vierge pour préparer votre saisie (pdf)
 - Présentation de l'outil PREMMs : PRomotion et Evaluation de l'hygiène des Mains en établissement Médico-social



- **OBJECTIF 3.7.2** – L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux :
 - Précautions standard/ complémentaires




- Référentiel SF2H
- Support COLINES

- Formation avec acquisition de connaissances
- Sensibilisation



- **OBJECTIF 3.7.2** – L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux :
 - Flyer sur le signalement



RéPIAS PRIMO Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins

Infections Associées aux Soins (IAS) en Établissements Médico-Sociaux (EMS) et en Ville

Tout savoir sur le signalement

Quel est l'objectif du signalement des IAS ?

- Obtenir une Aide technique pour la mise en place de mesures de prévention et de contrôle d'infections rares, inhabituelles, graves et/ou épidémiques
- Alerter les Agences régionales de santé, les Centres d'appui et de prévention des IAS (Cpias) et Santé Publique France
- Permettre à Santé Publique France de surveiller l'évolution d'événements à risque infectieux

Que dois-je signaler ?

- 1 INFECTIONS INATTENDUES OU INHABITUELLES**
Ex : une résistance bactérienne particulière, un site inhabituel d'infection, des circonstances de survenue particulières...
- 2 CAS GROUPÉS (ÉPIDÉMIE OU AUGMENTATION ANORMALE DE CAS DANS UN TEMPS COURT)**
Ex : plusieurs cas d'infection sur cathéter sous-cutané, ...
- 3 L'IAS A PROVOQUÉ UN DÉCÈS**
Ex : votre patient est décédé d'une endocardite, vous pensez que l'origine est un cathéter posé pour son traitement en ambulatoire
- 4 L'IAS EST UNE MALADIE À DÉCLARATION OBLIGATOIRE**
Ex : rougeole, listériose, légionellose, toxi-infection alimentaire collective...

IMPORTANT : Les infections associées aux soins peuvent concerner des patients/résidents ou les personnels qui les soignent

Qui signale ? **TOUT PROFESSIONNEL DE SANTÉ PEUT ÉMETTRE UN SIGNALEMENT**

En établissement médico-social (EHPAD) ou en centre de santé, un référent peut être nommé pour :

- Coordonner sa gestion
- Faire la promotion du signalement interne au sein de la structure

- **OBJECTIF 3.7.3** – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux.:
 - Formation par des organismes expert (RTH, CPIAS, autres...)
 - Formation en e-learning (i-control)
 - Sensibilisation sur le risque infectieux par le médecin coordinateur, l'IDEC, les référents en hygiène ou l'organisme expert en hygiène
 - Journée sur le risque infectieux
 - 07/03/2023 : Angers



Risque infectieux : les ressources disponibles

COORDONNEES RELAIS TERRITORIAUX D'HYGIENE DES PAYS DE LA LOIRE

LOIRE-ATLANTIQUE	
Responsable : Benoît LIBEAU Centre Hospitalier Général 11 boulevard Charpak - B.P. 414 - 44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX Tél : 02 72 27 85 30 e.mail : b.libeau@ch-saintnazaire.fr	COLINES
Responsable : Marielle CHARON Centre Hospitalier Rue de Verdun - B.P. 229 - 44146 CHATEAUBRIANT Tél : 07 61 71 26 18 / Delphine CHAUVIN : 07 61 71 26 85 e.mail : marielle.charon@ch-cnp.fr	CORHYLIN
MAINE ET LOIRE	
Responsable : Clément LEGEAY Centre Hospitalier Universitaire 4 rue Larrey - 49933 ANGERS Tél : 02.41.35.49.36 / Thierry ROCHAIS : 02 41 35 43 95 e.mail : Clement.Legeay@chu-angers.fr ou reseau-ANJELIN@chu-angers.fr	ANJELIN
Responsable : Magali BAUER Centre Hospitalier 1 rue Marengo - B.P. 507 - 49325 CHOLET CEDEX Tél : 02.41.49.60.03 e.mail : magali.bauer@ch-cholet.fr	CHOLET
Responsable : Stéphanie PERRON Centre Hospitalier Route de Fontevraud - BP100 - 49403 SAUMUR Tél : 02.41.53.35.73 e.mail : stephanie.perron@ch-saumur.fr	SAUMUR

MAYENNE	
Responsable : Aurélie MARQUET Centre Hospitalier Nord Mayenne 229 boulevard Paul Lintier - 53103 MAYENNE Tél : 06 17 97 10 04 e.mail : RTH53@ch-mayenne.fr Secrétariat : Muriel RUAULT 02 49 66 14 23 / 06 21 51 96 79	RTH53
SARTHE	
Responsable : Éric TRICOT Centre Hospitalier 194 avenue Rubillard - 72037 LE MANS CEDEX 9 Tél : 02.43.43.29.47 / Eric TRICOT : 06 25 47 34 20 e.mail : etricot@ch-lemans.fr	LUTIN 72
VENDEE	
Responsable : Chloé JANSEN Centre Hospitalier Départemental Vendée Boulevard Stéphane Moreau - 85025 LA ROCHE-SUR-YON Tél : 02.51.44.63.40 / 02.51.08.57.93 e.mail : chloe.jansen@chd-vendee.fr ou hygiene@chd-vendee.fr	CLINDRÈVE
Responsable : Roselyne HUE Centre Hospitalier Loire Vendée Océan Boulevard Guérin - B.P. 219 - 85302 CHALLANS CEDEX Tél : 02.51.49.50.15 / 02.51.49.60.96 e.mail : r.hue@ch-lvo.fr	ECLIN
CPIAS PDL	
Responsable : Gabriel BIRGAND Bâtiment Le Tourville - CHU 5 rue Pr Boquien - 44093 NANTES Tél : 02 40 08 39 86 e.mail : cpias.pdl@chu-nantes.fr	CPIas



Qualité

MÉDICO-SOCIAL

Questions / Réponses

N'oubliez pas les ressources déjà en ligne !

Les ressources de QualiREL à votre disposition

LES MINUTES QUALITÉ DU MÉDICO-SOCIAL (MQMS)
 Replay, foire aux questions et diaporamas

RESSOURCES POUR L'ÉVALUATION HAS DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL
 Des outils pour accompagner les structures



A bientôt pour les prochaines
« Minutes Qualité Médico-Social » :

**Structures concernées par l'évaluation
sur le 2^{ème} semestre 2023
- Vendredi 27 janvier à 11 h -**

Surveillez vos mails pour vous inscrire !